



CONSEIL DE QUARTIER MONTMARTRE Jeudi 26 Mai 2016

TITRE : LA PROPRETE A MONTMARTRE

Introduction Alain MASSE, membre de l'équipe d'animation et animateur de la soirée.

Remerciement de la présence de nombreux habitants

Réunion en 4 temps :

1/ Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ? Qu'est-ce que l'équipe d'animation ?

2/ Point d'information : Implantation d'Emmaüs Solidarité rue Coustou

3/ La propreté à Montmartre, suite au questionnaire proposé aux habitants lors de 2 stands d'information début avril

4/ La convivialité à Montmartre, échanges et présentation du projet d'Arbre aux livres et de projets de végétalisation déposés dans le cadre du Budget Participatif

1/ Les Conseils de Quartier et leurs équipes d'animation, Alain MASSE

Les conseils de quartier existent depuis 2002 et sont issus de la loi sur la démocratie de proximité.

Il y a 8 Conseils de quartier dans le 18^e et les conseillers de quartier c'est vous, habitants, travailleurs, associations du quartier Montmartre.

L'équipe d'animation est composé de : 8 habitants, 5 représentants des associations, bénévoles, tirés au sort. Tout le monde peut s'inscrire et y participer. Un élu référent qui travaille avec les habitants et qui fait le lien avec les élus du 18^e est également membre de l'équipe d'animation, pour Montmartre, il s'agit de Jean-Philippe Daviaud, adjoint au Maire en charge de la vie associative.

Jacqueline GUENIN, membre de l'équipe d'animation, rappelle que ces instances ont été mises en place en 2002 pour la participation citoyenne à la vie collective. Un conseil de quartier n'est pas une instance de décision mais une instance pour se rencontrer, échanger, monter des projets. Le conseil de quartier participe à l'animation d'un quartier et sollicite les habitants pour qu'ils soumettent leurs idées pour leur quartier.

Le conseil de quartier dispose d'un budget de fonctionnement 3306 € et d'un budget d'investissement de 8 264€ qui permettent de réaliser les projets proposés par les habitants.

Toutes les suggestions sont les bienvenues. Un seul contact, le service de la démocratie locale cq18@paris.fr ou par courrier Mairie 18^e – Service de la Démocratie Locale – 1 place Jules Joffrin – 75018 Paris

Exemples d'actions financées par le conseil de quartier : achat de ruches, décoration des potelets de la rue Piémontési sur le thème des peintres Montmartrois, achat de deux tables d'échecs pour le square Claude Charpentier.

Question : quelles réalisations des suggestions des habitants ?

Alain MASSE : Il faut distinguer les suggestions qui nécessitent un financement et celles qui n'en nécessitent pas, celles de court terme ou de long terme. Les suggestions sont traitées par l'équipe d'animation en lien avec les services de la Ville et les élus.

Jean-Philippe DAVIAUD : l'élu référent est la courroie de transmission entre le CQ et la Mairie, les projets sont donc bien transmis et étudiés puis réalisés en fonction des contraintes techniques et financières.

L'équipe d'animation fonctionne de manière horizontal avec la nomination de coordinateurs de groupe « projet » qui permet un développement de nombreuses idées en lien avec les habitants (groupe propreté, groupe projet Arbres aux livres). Ces groupes sont ouverts aux conseillers de quartier, les personnes qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire auprès du service de la démocratie locale.

2/ Point d'information : Présentation du centre d'hébergement rue Coustou, par Emmaüs Solidarité, gestionnaire, Aurélie EL HASSAK-MARZORATI, directrice générale adjointe

Aurélie EL HASSAK-MARZORATI : Emmaüs Solidarité est une émanation de l'association Emmaüs, née en 1954 qui a pour objets principaux l'accueil, l'hébergement et le logement des plus exclus en les accompagnants dans leurs parcours social et professionnel.

Aujourd'hui, en parallèle de ces activités, Emmaüs Solidarité se mobilise sur le public de migrants.

L'intelligence collective amène la solution d'utilisation de bâtiments en attente de rénovation pour la création de centres d'hébergement d'urgence temporaire sur un financement de l'Etat.

C'est le cas de la rue Coustou qui est un centre d'hébergement d'urgence, temporaire en attendant le début des travaux des anciens locaux d'EDF.

Le lieu accueille exclusivement des hommes (100 personnes) qui viennent quasi exclusivement du Soudan et d'Afghanistan qui vont être orientés vers d'autres centres CADA (Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asiles) ou d'autres centres en Province.

En plus du centre d'hébergement, des cours de langue française sont proposés pour un meilleur accompagnement et intégration, des sorties culturelles et sportives sont également organisées.

Pour la réalisation de ces missions, Emmaüs Solidarité s'appuie au quotidien sur la solidarité des bénévoles pour organiser des moments de rencontre, d'échanges. Une salle de réunion pour les associations est également ouverte.

Point de contact : abounkit@emmaus.asso.fr, chef de service

Alain MASSE précise que les personnes hébergées vivent réellement rue Coustou, il n'y a pas d'effet d'attroupement car il n'y a pas de distribution de repas par Emmaüs Solidarité.

Questions :

N'y aurait pas moyen de mutualiser les moyens en hommes et matériel pour gérer la situation, au niveau du conseil de quartier ?

Alain MASSE : Il est possible pour le conseil de quartier de relayer, d'exprimer un vœu mais il n'a pas pour vocation de monter des projets de niveau d'une Organisation Non Gouvernementale.

Alain LEIBLANG, membre de l'équipe d'animation du conseil de quartier : Précision, dans le même local, il y a également un lieu de stockage des Restos du Cœur. Chaque structure ayant sa spécificité, il n'est pas évident de coordonner les actions de chacun.

Aurélie EL HASSAK-MARZORATI : En effet, cette question est en réflexion car il est extrêmement important de coordonner les actions de chacun pour que les réponses soient rapides et efficaces.

Questions :

Renaud-Frank GENEST, membre de l'équipe d'animation : Y a-t-il des personnes ayant reçues des OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) qui sont hébergées rue Coustou ?

Aurélie EL HASSAK-MARZORATI : C'est possible. La bataille d'Emmaüs Solidarité est de faire en sorte que le moins de demandes possibles soient déboutées.

Renaud-Frank GENEST : Si c'est le cas, il y a un problème de cohérence sur le fait que l'Etat finance des bâtiments et des associations si c'est pour accueillir des personnes que l'Etat a déjà débouté.

Jacqueline GUENIN : Est-ce que les personnes hébergées créent des solidarités avec l'extérieur, d'autres personnes Soudanaises ou Afghanes ?

Aurélie EL HASSAK-MARZORATI : En effet, car il y a de nombreux restaurants, groupes, etc.

3/ Premier sujet : la propreté à Montmartre, Mélanie JEANNOT, Cheffe de la division de propreté du 18e arrondissement

Le choix du thème sur la propreté est issu de la réalisation d'un questionnaire par l'équipe d'animation qui a été proposé aux habitants lors de deux stands d'information début avril.

Jacqueline GUENIN revient sur les résultats du questionnaire. Sur l'ensemble des secteurs Montmartre Nord et Sud, 99 questionnaires ont été exploitables (il s'agit des questionnaires comportant des demandes et observations exprimées par les participants concernant le strict périmètre du conseil de quartier Montmartre). Le 9 avril, Montmartre Nord, 42 questionnaires exploitables et le 16 avril, Montmartre Sud, 57.

Objectif : aller au devant des habitants pour échanger avec un questionnaire très large pour savoir quelles étaient les remarques, les suggestions pour le quartier Montmartre.

De nombreux thèmes ont été évoqués. La propreté a été évoquée 36 fois avec de nombreuses déclinaisons. Le second thème concerne les nuisances sonores. Les troisièmes et quatrième concernaient davantage l'aménagement de l'espace public (cadre de vie, végétalisation, convivialité, réaménagement des places, aménagements pour les enfants ainsi que les problèmes de circulation.)

L'équipe d'animation a donc choisi d'aborder le thème de la propreté lors de ce conseil de quartier.

Frédéric FERAL, membre de l'équipe d'animation, est le coordinateur du groupe projet propreté qui s'est créé au sein du conseil de quartier.

Montmartre connue du monde entier se doit d'être exemplaire.

Le groupe s'est réuni à deux reprises pour réfléchir sur ce sujet pour savoir ce qu'il pourrait être proposé des solutions aux difficultés rencontrées. Pour commencer, souhait d'une réalisation d'un état des lieux avec notamment des marches exploratoires et relevés des points noirs du quartier. L'idée est d'explorer de nouvelles démarches de citoyenneté – expérimentation pour que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice.

Mélanie JEANNOT, cheffe de la division 18 de la Direction de la Propreté et de l'Eau, gère l'ensemble des éboueurs du 18^e qui travaillent 364/365 jours par an. Ils assurent le nettoyage, la collecte étant sous-traitée.

Le sujet de la propreté est vaste.

Deux équipes interviennent sur le secteur Montmartre, une localisée rue Lamarck, l'autre rue Joseph de Maistre. Les opérations de nettoyage sont majoritairement réalisées le matin.

La cible prioritaire est la lutte contre les incivilités.

Une marche exploratoire entre l' élu en charge de la propreté Gilles Ménède, les représentants du conseil de quartier et la division de propreté a été réalisée afin de valider la cartographie des points noirs. Voir le document power point de présentation en annexe.

Les inspecteurs du CAPP sont habillés en civil, ils ne sont donc pas identifiables. 2000 PV ont été adressés en 2015 sur le 18^e, le plus fort poste de verbalisation concerne les épanchements d'urine sur l'arrondissement – Possibilité de Verbalisation le soir, le we et tôt le matin.

Au niveau des dépôts sauvages, la collecte s'effectue par la Ville. 60% des dépôts collectés sont issus d'une prise de rendez-vous (3975 ou sur paris.fr). Certains jours de la semaine, la division peut collecter près de 250 dépôts (rendez-vous ou dépôts illicites) sur l'ensemble du 18^e pour de gros volumes (3 à 5 m3) et donc un temps de transport important. Les 40% restants constituent des dépôts sauvages qui sont signalés par les balayeurs ou les usagers via l'application « dans ma rue ». Des campagnes d'affichage de prévention des dépôts sauvages sont très régulièrement menées. Il existe également une collecte solidaire Emmaüs pour les petits électroménagers dans la perspective d'une revalorisation.

Il y a deux déchèteries sur le 18^e (Jessaint et Pte de la Chapelle) et mise à disposition d'un éco-point mobile.

Question : Où peut-on déposer des produits toxiques ?

Mélanie JEANNOT : en déchèterie Porte de la Chapelle ou contact sur paris.fr

Remarque Régine CABROL, membre de l'équipe d'animation : en proche banlieue, présence d'une camionnette lors des marchés pour récupération des produits toxiques

Mélanie JEANNOT : Concernant les épandements d'urine, il est procédé à un nettoyage à l'eau chaude (1, 2, 3 à 4 passages par mois sur les sites identifiés et renforcement en lavage haute pression, en fonction des niveaux de souillures).

Concernant les déjections canines, un renforcement des lavages est effectué, des verbalisations (68€) et des campagnes d'affichage de sensibilisation sont mises en place.

Concernant la pollution aux mégots, la Ville a déployé le modèle de corbeille « bagatelle » équipée d'un éteignoir intégré, plus de 2000 sur l'arrondissement et la verbalisation du jet de mégot depuis le 1^{er} octobre 2015, 68€.

Remarque de Frédéric FERAL : la Mairie communique sur le fait qu'il y a environ 350 tonnes de mégots.



Remarque : Ne serait-il pas possible d'obliger les cafés à avoir des cendriers ?

Mélanie JEANNOT : Il n'y a à ce jour pas d'obligation mais il y a une forte incitation.

Jacqueline GUENIN, membre de l'équipe d'animation : Ne serait-il pas possible d'investir dans des aspirateurs de rue pour simplifier les conditions de travail des balayeurs ?

Mélanie JEANNOT : Ce type de matériel étant lourd, pour le secteur Montmartre, très en pente, le choix de souffleuses a été préféré.

Danièle PELISSIER, membre de l'équipe d'animation au titre de l'association ADDM 18 : Pourquoi ne pas utiliser une peinture anti-urine ? Par ailleurs, il est important d'installer des sanisettes ou d'ouvrir des toilettes publiques sur des horaires élargis.

Mélanie JEANNOT : Pour l'ouverture de sanisette, des réflexions sont en cours avec la Mairie d'arrondissement et la DVD sur les questions techniques. Concernant la peinture anti-urine, il y a eu un test rue Boris Vian pendant plus d'un mois mais il n'a pas été concluant, or le prix de cette peinture, le contrevenant échappe au désagrément du retour d'urine en se reculant du mur.

L'amélioration de la propreté passe beaucoup par la sensibilisation en milieu scolaire et sur l'espace public, différentes opérations sont menées comme Paris Fait toi belle le 4 juin prochain ou lors d'Opération de Nettoyement et de Sensibilisation.

Point contact : Direction de la Propreté et de l'Eau, division 18^e 17 bis rue Joseph de Maistre / 01 53 09 22 60

L'autre facette de la DPE est la gestion des déchets et la prévention. Un nouveau guide du tri est sorti que vous pouvez consulter sur paris.fr ou remis en fin de réunion.

Marie-France OHAYON, membre de l'équipe d'animation : le groupe propreté qui s'est formé au sein de l'équipe d'animation a quelques idées pour changer les choses mais c'est ensemble qu'il faut trouver des solutions, de l'enfant à la personne âgée ! Ne pas hésitez à donner des suggestions.

Intervention : rue Paul Abert, la situation est très problématique. Un arrêté stipule l'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique. Demande d'agissement politique.

Un contact sera pris avec le groupe de travail propreté de l'équipe d'animation. Engagement de Monsieur Daviaud du suivi du problème avec Madame Proust, adjointe en charge de la prévention, de la sécurité et de la tranquillité publique.

Thierry de DORLODOT, membre de l'équipe d'animation : remarque que la démarche exploratoire pour la réalisation des plans n'a pas concernée l'ensemble du quartier par manque de temps c'est pourquoi il est noté des points de concentration. Il note qu'il y a environ 30 000 habitants à Montmartre et 11 millions de visiteurs qui ne vont pas dans tout le quartier. Il est nécessaire de distinguer habitants et touristes ce qui nécessite un traitement différencié des problèmes de propreté en fonction des lieux.

Frédéric FERAL : propose que les participants au conseil de quartier participent à des marches exploratoires. Une idée était de faire une marche à 22h00 qui partirait de la place du Tertre pour 1h30 avec un débriefing.

Remarque : rue Coustou, en plus des abandons d'ordures, mégots il y a le problème des fientes de pigeons.

Mélanie JEANNOT : prend en note le signalement pour transmission à la brigade

Remarque : même signalement à proximité du Bateau Lavoir, risques d'accidents dus aux fientes de pigeons

Renaud-Frank GENEST : des urinoirs mobiles pourraient-ils être installés ?

Mélanie JEANNOT : la question d'intégration n'est pas tranchée. Des discussions sont à engager avec les riverains car il y a des difficultés d'intégration par les riverains eux-mêmes qui ne souhaitent pas voir les usagers de ce dispositif.

Danièle PELISSIER : Il est nécessaire de rappeler qu'il n'est pas autorisé de nourrir les pigeons. Pour les marches exploratoires, il faudrait ajouter la participation de la Préfecture.

Remarque : Ne serait-il pas possible de nettoyer plus souvent ?

Mélanie JEANNOT : La division n'est pas en capacité de nettoyer les recoins tous les jours.

Frédéric FERAL : exprime le souhait de travailler avec la DPE et les enfants

Les personnes souhaitant participer au groupe propreté et à la marche exploratoire sont invitées à s'inscrire auprès du service de la démocratie locale cq18@paris.fr.

4/ Deuxième sujet : la convivialité à Montmartre, Alain MASSE

Pour ce sujet, il s'agit de proposer des idées. L'équipe d'animation lance donc une boîte à idées. N'hésitez donc pas à lancer des idées qui seront étudiées par l'équipe d'animation en lien avec les services en contactant le service de la démocratie locale cq18@paris.fr

Le projet d'arbre aux livres est un exemple de projet pour la convivialité à Montmartre. C'est un projet travaillé par l'équipe d'animation avec la Mairie 18^e d'un côté pour être développé de manière pilote à Montmartre sur le budget d'investissement du conseil de quartier et qui a été déposé en parallèle dans un cadre plus large qui est celui du budget participatif.

Lieu pour le projet pilote : sur une place de manière à ce qu'il soit en accès libre 24/24 et dans un lieu passant.

Le mobilier urbain prévoit l'installation d'assises.

Vote à l'unanimité du conseil de quartier pour la poursuite du projet.

Dans le cadre du budget participatif, pour que des centaines d'Arbres aux livres se développent dans la ville, le projet est actuellement co-construit en ligne directement sur le site internet budgetparticipatif.paris.fr. Vous pouvez vous y associer après vous être créé un compte paris Connect pour suivre les avancées de ce projet.

Le budget participatif est un dispositif ouvert à tous. Les parisiens ont déposés une multitude de projets. Après étude de faisabilité des services techniques, les projets réalisables seront soumis au vote des parisiens en septembre. C'est pourquoi l'équipe d'animation du conseil de quartier Montmartre a besoin de votre soutien.

Pour Montmartre, d'autres projets ont été soumis comme la végétalisation des escaliers de la butte Montmartre avec les titres de ces deux projets qui vont être réunis en un seul « végétaliser les escaliers de la Butte Montmartre » et « Les escaliers de la butte mont Cenis ».

En vous créant un compte vous pourrez suivre les projets et participer au vote en septembre en sélectionnant vos projets favoris.

Pour contacter l'équipe d'animation du conseil de quartier Montmartre pour participer à la vie du quartier et grossir la boîte à idées :

Envoi d'un email à cq18@paris.fr ou par courrier Mairie du 18^e – service de la démocratie locale – 1 place Jules Joffrin – 75018 Paris

Les propositions seront discutées en équipe d'animation. Les retours vous seront communiqués.